

**LA CONSTITUTION DE L'ARME ROUMAINE DE TRANSYLVANIE, PARTIE COMPOSANTE
DE L'ARMÉE DE LA GRANDE ROUMANIE, PROTECTRICE DE LA GRANDE UNION
DU 1^{er} DECEMBRE 1918**

REZUME

L'arme roumaine de la Transylvanie a été créée en 1918, ayant comme but le renforcement des troupes roumaines, campées déjà dans la province, ainsi que la participation à la campagne militaire de la Roumanie envers l'Hongrie conformément à la décision adoptée à Alba Iulia, le 1^{er} Decembre 1918, lors de la Grande Assemblée Nationale. Les documents des archives, surtout ceux conserés dans l'archive du Ministère de la Défense, la presse de l'époque, témoignent du rôle déterminant du Conseil Dirigeant de la Transylvanie dans la formation des grandes unités roumaines, ainsi de l'appréciation élogieuse des officiels concernant leur terene et le haut degré de leur instruction. Les documents militaires soulignent le fait que dans l'armée roumaine de la Transylvanie existaient trois catégories de troupes: les troupes organiques, formées de divisions d'infanterie, les troupes auxiliaire, constituées des regiments de gendarmes et les troupes nou organiques, composées par les volontaires. Les organismes politique et militaires implique directement dans l'organisation de l'armée romaine de la Transylvanie out été la Conseil Dirigeant, par son département d'armée et ordre publique, le commandement général territorial Sibiu et la Section organisation VI et VII de Sibiu. Toutes ces mesures out été adoptées seulement après la consultation des organismes politiques et militaires de Bucarest.

Six divisions d'infanterie out été constituées - 16, 17, 18, 19, 20 et 21 - setan les orares de mobilisation émis par le Conseil Dirigeant, comme reconnaissance officielle de son autorité sur le territoire entier de la Transylvanie. Les divisions out été créés deux à fois, au debut la 16^{ème}, ensuite la 20^{ème} et la 21^{ème}, et finalement la 17^{ème} et la 19^{ème}. Elles étaient formées par des Roumain en grande majorité, mais aussi bien par des Saxons, des Schwabs, Polonnais, Slovaques etc... dans la mesure où les populations respectives aderaient a l'Acte de la Grande Union.

Des divisions constituées, les quatre preièrs allaient participer aux actions de lutte dévouées en Transylvanie et Hongrie, dans le cadre de l'armée romaine régulière la défaite de l'Armée Rouge hongraire.

Les volontaires mobilisés par le Conseil Dirigeant out formées régiments "Avram Iancu", "Alba Iulia", "Horia" et "Beiuş", deux bataillons - "Cloşca" et "Crişan", ayant généralement des missions de garde et surveillance de l'ordre public, ainsi que des missions opérationnelles - le régiment "Beiuş".

En debut d'avril 1919, suite aux demarelies faites par le Conseil Dirigeant, 20 compagnies de gendarms out été constituées, raparties en trois régiments le 7^{ème} régiment Cluj, le 8^{ème} régiment Braşov, la 9^{ème} régiment Arad. Elles out reçu des missions de survellance en différents régions de la Transylvanie, jusqu'à la fin de la campagne de l'arme roumaine en Hongrie.

Les unités militaires d'infanterie, gendarme et volontaires constituant l'arme roumaine de la Transylvanie, fusaient partie de l'armée de la Grande Roumanie, protectrice de l'Union de 1^{er} Decembre 1918.